

Extraits des décisions du Conseil municipal du 15 janvier 2026

Le procès verbal sera publié en mairie et sur le site web, après son approbation, lors du prochain CM

Délibérations votées à l'unanimité :

- * Budget communal – Décision modificative n°2
- * Transfert de la compétence « Création, aménagements, gestion, exploitation des remontées mécaniques de l'Alpe du Grand Serre » à la commune de La Morte
- * Transfert des charges liées au transfert de la compétence « Création, aménagements, gestion, exploitation des remontées mécaniques de l'Alpe du Grand Serre » à la commune de La Morte
- * Prolongation du service mutualisé « Accompagnement en ingénierie Eau-Assainissement » avec la CCM

Questions diverses : projets à l'étude ou en cours de réalisation

- * Mise en conformité du parcours d'évacuation de l'école et de la salle polyvalente - Etanchéité de la coursive
- * Divers travaux à effectuer dans le bâtiment des Alleman
- * Captage eau de ruissellement en amont du plan d'eau, pour éviter qu'il y ait de l'eau stagnante derrière les toilettes et pour envoyer encore plus d'eau propre dans le plan d'eau.
- * Problèmes d'eaux usées, au bourg, place du centre
- * Espèces nuisibles et invasives - Le référent "chenilles processionnaires" François Bolognesi prépare un plan de lutte contre sa prolifération
- * Remise en état du clocher de l'église Saint-Jacques aux Angelas - Estimation du coût des travaux (~ 300 000 €)
- * Construction de la STEP (Station d'Épuration des Eaux Polluées) - Les études sont réalisées.
- * Distribution de l'eau à Roussillon et aux Nicollaux à partir du réservoir de Siguret - Il manque l'électrification des surpresseurs pour que la pression de l'eau soit suffisante.
- * Projets travaux SIVOM en 2026
- * Rénovation de l'éclairage public – tranche 5 prévue en 2026 - La commune sera alors 100% leds hormis le projecteur qui éclaire l'église du Bourg
- * Raccordement d'un compteur Linky à la maison du lac - Ainsi les 3 bâtiments (camping, bar-restaurant et maison du lac) seront autonomes sans dépendre de leurs voisins.
- * Aménagement du parking de la supérette afin que chacun est sa place : les autos, motos et vélos.
- * Croix fragilisée au croisement des chemins du Siguret et du Champ de Foire
- * Refaire la conduite de cheminée de la chaudière de la mairie
- * Panneau signalant le rétrécissement de la RD526a - Le département s'est proposé de l'installer.
- * Mis à jour du PCS (Plan Communal de Sauvegarde)– Création du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs). On a pu bénéficier de l'aide précieuse d'un chargé de mission, Julien Le Sobre, grâce à la CCM.
- * Panneaux par terre au Pont du Prêtre. Le département le remettra en place
- * Remise en état du chemin du Palais

Projets réalisés depuis le dernier Conseil municipal

- * Achat d'un nouveau sèche linge à l'école
- * Achat d'un four professionnel pour la salle polyvalente
- * Pose de 2 miroirs en sortie de la superette
- * Elargissement des entrées et sorties de la station essence pour pouvoir être livré par un semi-remorque

Mesdames et messieurs les propriétaires de chiens, ce message est pour vous !

Nos amis à quatre pattes apportent tellement de bonheur dans nos vies, mais il y a un petit geste essentiel à ne pas oublier lors de vos balades : ramasser leurs déjections. Marcher dans la rue ressemble parfois à un véritable parcours du combattant et il n'est pas rare de devoir slalomer entre "les crottes".

Laisser les crottes de vos chiens sur le trottoir, dans les jardins ou même sur le bord des chemins, ce n'est pas seulement désagréable pour les autres, c'est aussi une question de respect pour notre environnement et pour le bien-être de tous. NDLR : le chemin du Canal entre la Vie Close et l'église est particulièrement concerné

Le procès verbal sera publié en mairie et sur le site web, après son approbation, lors du prochain CM

Délibérations votées à l'unanimité :

- * Convention d'occupation à titre gratuit d'un garage communal au profit de l'association « Comité des fêtes de Valbonnais »
- * Motion relative à la compétence « distribution d'électricité et de gaz » TE 38
- * Sollicitation du marché public TE 38 de réalisation d'audit énergétique pour le bâtiment Les Alleman
- * Contrat de restauration scolaire 2026-2027
- * Budget communal – Reprise anticipée de résultats de l'exercice 2025
- * Vote des taux d'imposition 2026
- * Approbation du budget primitif communal 2026 (Voir page 3)
- * Budget communal - Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
- * Budget annexe du service de l'eau - Reprise anticipée de résultats de l'exercice 2025
- * Approbation du budget primitif 2026 du service de l'eau et assainissement (Voir page 3)
- * Budget du service de l'eau et assainissement – Extinction de créances irrécouvrables
- * Budget du service de l'eau et assainissement - Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Débat d'orientation budgétaire

C'est un débat entre élus, sans vote, permettant de prioriser les dépenses à inscrire dans le budget primitif. Voici le résultat pour les investissements (supérieurs à 5 000 €) du budget communal et celui de l'eau :

⇒ Budget communal M57 - Investissement

- Rénovation de l'école : 1ère tranche : 120 000 €TTC
- Remise en état du clocher de l'église Saint-Jacques aux Angelas - Etudes : 65 000 €TTC
- Travaux de voirie : 40 955 €TTC
- Installation d'une borne de recharge de véhicules électriques au plan d'eau : 33 190 €TTC
- Tranche 5 de la rénovation de l'éclairage public pour 100% led : 18 369 €TTC
- Remplacement de la chaudière à fioul des Alleman par une chaudière à bois : études : 11 000 €TTC

⇒ Budget de l'eau M49 - Investissement

- Construction de la STEP (Station d'Épuration des Eaux Polluées) : 124 536 €TTC
- Mise en sécurité des 3 réservoirs : 35 383 €TTC
- Dernière tranche d'installation des compteurs radio-relève : 17 132 € TTC

Projets réalisés depuis le dernier Conseil municipal

- * Campagne du lamier aux Nicolaux
- * Elagage des arbres et élimination des arbres malades au parc multisport
- * Mise en conformité du parcours d'évacuation de la salle polyvalente (reste à finaliser la protection de côté)
- * Réorganisation et aménagement du parking de la supérette
- * Arrivée de la fibre à la bibliothèque
- * Rénovation des toilettes de la bibliothèque

Soyez vigilants face aux dangers des chenilles processionnaires du chêne et du pin

Du printemps jusqu'au début de l'été, c'est la période des chenilles processionnaires du pin. En forêt, leurs poils urticants peuvent être dangereux pour la santé des Hommes et des animaux, les chiens notamment.

Les chenilles processionnaires sont les larves d'un papillon de nuit. Les chenilles processionnaires du pin construisent des nids en forme de fuseaux blancs. Dès le mois de mars ou avril sur notre territoire de montagne, les chenilles qui ont hiberné dans les nids descendent de l'arbre en procession pour s'enfouir dans le sol en attendant de se transformer en papillon.

Pour en savoir plus consulter le document écrit par François Bolognesi, référent communal :

<https://mairiedevalbonnais.fr/Actualite/ChenillesProcessionnaires.pdf>

Vous repérez un cocon ou une procession de chenilles signalez les à la mairie .



Approbation du budget primitif communal M57 - Section Fonctionnement

Dépenses : 1 256 618 €

Recettes : 1 256 618 €

Charges à caractère général

Excédent de fonctionnement reporté de l'année 2025

Charges de personnel

Fiscalité locale

Autres charges de gestion

Dotations et participation

Atténuation de produit

Autres produits de gestion courantes

Impôts et taxes

Approbation du budget primitif communal M57 - Section Investissement

Dépenses : 444 618 €

Recettes : 444 618 €

Operations d'équipement

- Ecole de Valbonnais
- Achat matériel, mobilier, terrain
- Eglise des Angelas
- Renforcement de voirie

Solde d'exécution négatif de la section d'investissement 2025

Virement de la section de fonctionnement

Excédent de la section de fonctionnement

Subvention d'investissement

Approbation du budget primitif communal M49 - Sections Fonctionnement et investissement

Fonctionnement

Investissement

Dépenses 194 550 €

Recettes 194 550 €

Dépenses 256 256 €

Recettes 256 256 €

Charges à caractère général

Produits des services (redevances)

Op d'équipements

Subventions

- Assainissement
- Sécur réservoirs

Op. entre section

Abondé par M57

Op. entre section

Etude forage

Excédent de 2025